

Décision

Générale

colonial

Décision n° 294 concernant les Ministères.

n° 294

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Rock (Soucéradjou) est engagé à l'essai pour deux mois, en qualité de comptable auxiliaire, pour compter du 1er mars 1960, et mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Finances), en remplacement numérique de M. Bui Van Tri, démissionnaire. M. Rock (Soucéradjou) est rangé à la 1er catégorie, échelle X, 1er échelon, indice 805.